Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

CHAPITRE XIII
suite

Formation du 3e régiment d'infanterie de ligne (27 novembre 1820)

L'ordonnance royale du 23 octobre 1820 réorganisa l'infanterie d'après le système régimentaire ; elle prescrivait la formation de 80 régiments, dont 60 de ligne, 20 d'infanterie légère.
Le nouveau 3e de ligne fut constitué à Lyon, le 27 novembre 1820 par l'amalgame des deux légions de l'Allier et de la Nièvre.[1]

Le colonel marquis **de MARGUERYE**[2] en prenait le commandement[3].

Le 18 janvier 1821, le drapeau envoyé au régiment par le roi était béni solennellement dans l'église primatiale de Saint-Jean, en présence des autorités civiles et militaires.
Ce drapeau était blanc, entouré d'une bordure de fleurs de lis ; au centre, l'inscription : « Le roi au 3e régiment d'infanterie », entourée aux trois quarts par deux palmes ou branches de lauriers, sous lesquelles pendaient les croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, attachées à leurs rubans rouges[4]. La hampe était surmontée d'une fleur de lis dorée et sculptée à jour, au milieu d'un fer de lance.

1 La légion de la Nièvre (57e d'infanterie) avait reçu, à sa formation, en 1815, le fonds du 76e régiment d'infanterie de l'Empire. Elle était commandée de 1815 à 1820 par M.M. les colonels marquis de Lasteyrie et Broussier.
2 Henri-Jean-Baptiste, marquis DE MARGUERYE, était né à Valognes (Manche) le 19 décembre 1783. Entré dans la marine en qualité de novice le 11 août 1799, il fut embarqué sur les vaisseaux l'Entreprenant et le Duquesne, et congédié le 9 octobre 1800. Engagé volontaire au 5e régiment de dragons le 16 décembre 1800, il y fut successivement brigadier (27 octobre 1801), maréchal des logis (21 mai 1802), sous-lieutenant (27 février 1804). Le 7 juillet 1806, il passait au service de la Hollande comme lieutenant aide de camp du roi Louis, et était attaché à la cavalerie de la garde royale. Premier lieutenant à l'état-major général (15 novembre 1806), capitaine (22 novembre), il était nommé, le 24 août 1807, lieutenant-colonel. Passé dans la cavalerie de la garde royale le 2 décembre 1807, major au 2e régiment de cuirassiers (17 décembre 1807), colonel (3 avril 1809), il rentra de nouveau à l'état-major général le 12 mai 1810. Le 6 août 1810, il passait au service de la France comme colonel provisoire et prenait le commandement du 2e régiment de chasseurs à pied (devenu 33e léger). Admis définitivement au service de la France le 23 décembre 1810, il fut confirmé dans son emploi le 20 juillet 1811, et, pendant la campagne de Russie, fut grièvement blessé et fait prisonnier de guerre à Krasnoé le 17 novembre 1812. Rentré le 23 juillet 1814, il fut nommé, le 4 octobre suivant, colonel du 80e de ligne. Employé à l'état-major du lieutenant-général Gazan, commandant en chef de la défense de la Somme, le 29 mai 1815; colonel de la légion du Tarn (16 août 1815), passé à la légion de l'Aveyron (31 mars 1819), il était nommé colonel du 3e régiment d'infanterie le 27 novembre 1820. Maréchal de camp le 25 avril 1821, il commanda une brigade de la 2e division du 1er corps de l'armée des Pyrénées, le 12 février 1823, et fit la campagne d'Espagne. Il fut inspecteur général d'infanterie en 1822, en 1825, en 1827 et en 1829, et mourut à Metz le 21 mai 1841.
Campagnes. — 1799 et 1800, sur mer; 1801, au corps d'observation de la Gironde; 1803, 1804 et 1805, à l'armée de réserve ; 1806, à l'armée de réserve et à la Grande Armée ; 1809, armée de Brabant; 1810, Hollande ; 1811, armée d'Allemagne ; 1812, Grande Armée ; 1824, Espagne.
Blessures. Blessé à Krasnoé le 17 novembre 1812 d'un coup de feu à la joue droite, d'une contusion à la poitrine, et de deux coups de sabre au bas-ventre et à la cuisse gauche. Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 24 octobre 1814 ; officier le 24 août 1820 ; commandeur le 12 avril 1823 ; chevalier de saint Louis le 22 novembre 1815.
3 Composition du régiment en 1821 : colonel, DE MARGUERYE ; lieutenant-colonel, DE SALLEYX ; chefs de bataillon, BRIBES, DE VIELBANS et PECOUD ; major, DÉSENCLOS.
4 Les Drapeaux français, par M. de Bouillé.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Le 3e à Strasbourg ; campagne de 1823 en Espagne.

Le 3e régiment quitta Lyon en deux détachements, les 23 et 24 avril 1821, pour aller tenir garnison à Strasbourg. Il y arrivait les 11 et 12 mai.
Le 23 mai, le colonel **DE MARGUERYE,** nommé maréchal de camp, était remplacé dans le commandement du 3e par le colonel **FANTIN DES ODOARDS**[5].
Le régiment était encore à Strasbourg, lorsqu'éclata la guerre contre l'Espagne ; il fut désigné pour faire partie du 4e corps, qui, sous les ordres du maréchal **MONCEY**, devait opérer en Catalogne.
Parti de Strasbourg les 4 et 5 mars 1823, il arrivait le 15 avril à Perpignan. Il compta, dans le 4e corps d'armée, à la 10e division (lieutenant général Donnadieu), brigade La Roche- Aymon.
Les 1er et 2e bataillons entrèrent en Catalogne le 20 avril, par le col de Perthus, et vinrent bivouaquer en avant du Perthus, sous le fort Bellegarde. Après toute une série de marches et de contre-marches (où l'on ne rencontra jamais l'ennemi), ils entraient à Girone, et y étaient rejoints, le 13 mai, par le 3e bataillon, resté en arrière pour escorter un parc d'artillerie.
Six compagnies du 2e bataillon furent employées, sous les ordres de M. le lieutenant général baron **de DAMAS,** à l'investissement du fort de Figuières.
Le 29 juin, le régiment quittait Girone. Le plan du maréchal **MONCEY** était d'aller débusquer les Constitutionnels (aux ordres de Mina et de ses deux lieutenants, Milans et Llobera) des positions qu'ils occupaient sur la rive droite du Llobregat, et de faciliter ainsi le siège de Barcelone.
La brigade **La ROCHE-AYMON** (3e de ligne, 5e chasseurs et deux obusiers de montagne) était le 1er juillet à Saint-Cuzat ; le quartier général de la 10e division et la brigade **ACHARD** (18e de ligne, 6e hussards) à Sabadell. On apprit bientôt, par les reconnaissances, que le chef constitutionnel **MILANS** était à Molins-del-Rey, avec onze bataillons.
Il avait placé, dans Molins même, deux bataillons d'avant-garde, chargés de défendre les hauteurs qui dominent le village sur la rive gauche du Llobrégat ; avec le reste de ses forces, il occupait Paléja, Saint-Vincent et quelques autres villages.

5 Louis-Florimond FANTIN DES Odoards était né à Embrun (Hautes-Alpes) le 23 décembre 1778. Sous-lieutenant à la légion vaudoise (19 juillet 1800), lieutenant à la demi-brigade piémontaise (8 août 1800), il fut adjoint à l'état-major le 28 février 1801, et rentra à son corps le 4 janvier 1802. Passé au 31e léger le 3 février 1802, il était nommé capitaine le 28 mars 1805. Chef de bataillon au 2e régiment de grenadiers de la garde (24 juin 1811), major en 2e (8 octobre 1812), passé au 17e de ligne (6 février 1813), major en 1er (13 mars), colonel du 25e (19 septembre), il fut fait prisonnier de guerre le 11 novembre 1813 (par suite de la capitulation de Dresde). Rentré de Hongrie le 7 juin 1814, il fut mis à la suite du 25e de ligne, passa au 22e régiment le 16 avril 1815, et fut mis en non-activité le 24 mars 1816. Colonel de la 2e légion (de la Manche) le 14 avril 1819, en congé illimité le 19 novembre 1820, il fut nommé colonel du 3e le 23 mai 1821. Le 23 juillet 1823, il était fait maréchal de camp. Inspecteur d'infanterie en 1825 et en 1830, il commanda, le 13 septembre 1831, une brigade à la division d'infanterie réunie à Givet. Commandant du département de l'Ain en 1835, du département de la Marne en 1836, membre de différentes commissions, il fut placé dans la section de réserve le 24 décembre 1840, et retraité le 12 avril 1848. Relevé de la retraite et admis de nouveau à la section de réserve le 1er janvier 1850, il mourut à Paris le 18 mai 1866.
Campagnes. — 1800-1801, Italie; 1803, 1804, côtes de l'Océan; 1805, 1806, 1807, Grande Armée; 1808, 1809, 1810, 1811, armées d'Espagne et de Portugal ; 1812, 1813, 1814, Grande Armée; 1815, armée du Nord ; 1823, armée des Pyrénées.
Blessures. — A reçu une blessure au bras droit, à Deppen, le 8 juin 1807.
Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 1er octobre 1807 ; officier, 11 juillet 1813 ; commandeur, 18 avril 1834; chevalier de saint Louis, 26 août 1814.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Combat de Molins-del-Rey (9 juillet 1823).

Le 9 juillet, la brigade **La ROCHE-AYMON** quitta Saint-Cuzat, se dirigeant vers Molins-del-Rey par la route de Ruby et de Papiol. L'avant-garde, partie à 3 h. 1/2 du matin, était composée du 1er bataillon du 3e de ligne (commandant Lefol) et de 40 lanciers du 5e chasseurs ; elle était commandée par le lieutenant-colonel **DE FITZ-JAMES**.
De Papiol, où l'on fit halte, on aperçut l'ennemi cantonné dans Paléja. L'avant-garde sortit du défilé de Papiol, s'engagea dans le lit d'un torrent qui menait droit sur Molins-del-Rey. A ce moment, une fusillade très vive se fit entendre. C'étaient les troupes de Milans, postées sur les hauteurs de la rive gauche du Llobregat et solidement retranchées dans quelques maisons crénelées, sur la crête, qui ouvraient le feu sur le 1er bataillon du 3e.
Sans se laisser intimider, le lieutenant-colonel **DE FITZ-JAMES** et le commandant **LEFOL** s'avancent à travers les vignes, gravissent les hauteurs avec la plus grande intrépidité, refoulant peu à peu les Constitutionnels. Dans cette attaque, le bataillon essuya quelques pertes : le premier brave tué dans cette campagne fut le fourrier de grenadiers **HOUSSARD**.
Voyant les succès de son avant-garde et désireux de brusquer l'affaire, M. **de la ROCHE-AYMON** lança au pas de course, dans le défilé de Papiol, les 2e et 3e bataillons du 3e de ligne.
Le défilé franchi, ces deux bataillons se formèrent en colonne par sections, et marchèrent au pas accéléré sur le village de Molins-del-Rey. Le village n'était occupé que par quelques tirailleurs ennemis ; on les délogea sans peine, après une fusillade insignifiante.
L'occupation de Molins par la colonne principale de M. **de la ROCHE-AYMON** rendait très critique la situation des Constitutionnels postés sur les hauteurs de la rive gauche et en train de tirailler avec notre 1er bataillon. Ils n'avaient que le pont de Molins-del-Rey pour assurer leur retraite sur la rive droite du Llobregat. Voyant que les Français se disposaient à traverser le village et à s'engager sur la chaussée qui conduit au pont, craignant d'être coupés, ils lâchèrent les hauteurs, refluèrent vers le pont, avec une telle précipitation, qu'ils n'eurent pas le temps de jeter quelques troupes dans la maison de l'éclusier, à gauche de la chaussée, maison crénelée d'avance et dont l'occupation eût singulièrement compliqué notre attaque. Le 1er bataillon du 3e, maître des hauteurs, s'y établit en réserve, attendant de nouveaux ordres.
Cependant, les 2e et 3e bataillons avaient traversé Molins-del- Rey, précédés de quelques tirailleurs, et étaient arrivés sans efforts jusqu'aux dernières maisons du village, vers le débouché du pont. Réduits par différents détachements, qu'il avait fallu laisser à la garde des équipages ou de certaines localités, ils ne comptaient que onze compagnies.
M. **de la ROCHE-AYMON** fit serrer la colonne et reconnaître l'ennemi. L'entrée du pont était défendue par les troupes de l'avant-garde de **MILANS** (repliées des hauteurs). Sur la rive droite du Llobregat, les autres bataillons ennemis, admirablement disposés, garnissaient une série de mamelons à droite et à gauche de la route de Tarragone. L'attaque du pont était périlleuse, d'autant que, la crue des eaux de la rivière ôtant toute facilité de passer à gué et de tourner la position, il fallait se résoudre à l'emporter de front. La certitude que les Espagnols n'avaient pas d'artillerie décida M. **de la ROCHE-AYMON.**
Jetant quelques voltigeurs en avant et appuyant ses flancs, il lance la colonne au pas de charge et l'arme au bras, au cri de : « Vive le Roi ! » Les cinq compagnies du 2e bataillon (commandant de Bergeret) sont en tête, suivies par le 3e bataillon.
Le maréchal de camp comte **de la ROCHE-AYMON** et le colonel **FANTIN DES ODOARDS** dirigeaient l'attaque en personnes.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

La chaussée, jusqu'à l'entrée du pont, fut assez mollement défendue. Mais, dès que la colonne s'engagea sur le pont de Molins-del-Rey, marchant toujours l'arme au bras sans la moindre hésitation, le feu des tirailleurs ennemis devint plus vif.
Les Espagnols se repliaient en bon ordre devant notre compagnie de grenadiers. Vers le milieu du pont, ils firent une volte-face subite, lâchèrent une décharge presque à bout portant : rien ne put arrêter l'élan de la colonne d'attaque, qui atteignit bientôt la sortie du pont.
Elle y fut accueillie par les feux croisés, exécutés sur deux rangs, des bataillons ennemis postés sur les hauteurs de la rive droite.
Le colonel **FANTIN DES ODOARDS,** faisant faire tête de colonne à gauche, porte le 2e bataillon vers une haie qui, au bas de la chaussée de sortie, fermait des enclos de vignes, au pied du mamelon occupé par la droite des Constitutionnels. L'action devint alors très vive ; et le 3e bataillon, tenu un moment en réserve à la sortie du pont, fit à son tour tête de colonne à gauche, vint se prolonger derrière le 2e, vers un ravin d'où il menaçait la position ennemie. La défense des Espagnols commençait à mollir.
Le 3e bataillon se porte alors à l'assaut du mamelon. L'ennemi ne l'attend pas, se replie en hâte sur sa gauche, et toutes les forces de **MILANS** commencent leur retraite dans la direction de Castelvi.
Le 1er bataillon, qui venait à son tour de franchir le pont de Molins-del-Rey, occupe le mamelon à droite de la route.
La victoire était complète lorsqu'arriva le lieutenant-général **DONNADIEU**. Il ordonna aux trois bataillons du 3e de ligne de se lancer à la poursuite d'un corps espagnol qui paraissait coupé, vers la droite : « Après trois heures d'une marche pénible à travers les rochers, la queue de cette colonne a été atteinte en arrière de Castelvi, et le régiment a engagé avec elle une courte fusillade, qui a fini par la fuite précipitée, dans un terrain presque inaccessible. Il n'a pas été possible de la joindre[1]. »
Dans cette glorieuse journée, le 3e n'avait que 7 hommes tués, 46 blessés, une trentaine de contusionnés ! La vigueur et l'élan des troupes, l'audace de l'attaque, dans une entreprise aussi périlleuse et devant un ennemi bien supérieur en nombre (les Espagnols étaient près de 4,000), nous avaient donné un éclatant succès, presque sans coup férir.
Signalons, parmi les braves qui se distinguèrent, le capitaine **FENAUX**, qui fut malheureusement tué d'une balle dans la tête, à la sortie du pont, au moment où il commandait au 1er peloton de sa compagnie : « Tournez à gauche ! » Le capitaine **COCQUEBERT** et le sous-lieutenant **PÉRÈS**, de la compagnie de grenadiers du 2e bataillon, et le lieutenant **DE MOY**, de la 5e compagnie, étaient au nombre des blessés.
Le lieutenant adjudant-major **LARRÉGUY** avait été également blessé aux côtés de son chef de bataillon, M. **DE BERGERET.**
Le cheval que montait le colonel **FANTIN DES ODOARDS** fut atteint de trois balles sur le pont ; le capitaine adjudant-major **PLANTON** eut son cheval tué sous lui à la même place[2].
L'ordre du jour du 4e corps d'armée rendait justice à la valeur déployée par le régiment :
« La crue des eaux s'opposait à ce que l'on passât le Lhobrégat à gué ; le 3e de ligne franchit le pont de Molins-del-Rey l'arme au bras et sous le feu croisé le plus vif. M. le maréchal de camp comte **de la ROCHE-AYMON**, M. le colonel **FANTIN DES ODOARDS,** M. le lieutenant-colonel **de FITZ-JAMES** marchaient à la tête de ce brave régiment..... Depuis ces combats, qui ajoutent à la gloire du 4e corps, les opérations relatives à l'investissement de Barcelone se sont poursuivies sans obstacle. Nous avons eu à regretter plusieurs braves, et parmi eux un capitaine du 3e de ligne.

1 Rapport du colonel FANTIN DES ODOARDS.
2 Ce récit du combat de Molins-del-Rey est fait d'après la lettre écrite le 10 novembre 1824 par le maréchal de camp comte de la Roche-Aymon, pour réfuter le récit de cette affaire donné par M. Abel Hugo, dans son Histoire de la campagne de 1823.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

» M. le vicomte **DONNADIEU** cite avec les plus grands éloges MM. **FANTIN DES ODOARDS,** colonel du 3e de ligne ; le chevalier **de FITZ-JAMES,** lieutenant-colonel ; **LEFOL** et **DE BERGERET**, chefs de bataillon ; **LARREGUY**, lieutenant adjudant-major ; **CONSTANTIN**, lieutenant aide-major ; **COCQUEBERT**, capitaine ; **LACHALMETTE**, sergent-major ; **FEDDY** et **CHARLES**, sapeurs... — Signé : **MONCEY, duc de Conigliano**. »
Indépendamment de cet ordre flatteur, il faut citer ici l'allocution que le maréchal **MONCEY** prononça devant le régiment rassemblé à Molins-del-Rey :
« Officiers et soldats du 3e de ligne, je vous félicite sur votre brillante conduite dans la journée du 9 juillet. Elle a ajouté à la gloire des armes françaises. Je n'attendais pas moins de votre régiment, que j'avais appris à aimer et à estimer pendant son séjour à mon quartier-général. Je rendrai compte au roi et au prince de votre bravoure et de votre dévouement. »
» Approchez, brave colonel FANTIN, recevez d'un vieux militaire le baiser de satisfaction qu'il voudrait donner à chacun de vos soldats. »

Reconnaissance sur Tarragone ; fin des opérations ; le 3e rentre en France.

Après l'affaire de Molins, le 3e de ligne prit encore part à la reconnaissance générale faite, le 28 août 1823, sous les murs de Tarragone, et dirigée par le maréchal **MONCEY** en personne. Il était alors sous les ordres de M. le maréchal de camp **de MONTGARDÉ**. Quatre hommes du 2e bataillon et un voltigeur du 3e furent grièvement blessés.
La Catalogne était presque soumise. Barcelone et quelques places tenaient encore, mais elles étaient bloquées par nos troupes et par celles de l'armée de la Foi. Tout annonçait une prochaine pacification. Cependant, la garnison de Barcelone, constamment repoussée dans ses sorties, mais toujours audacieuse, tenta un dernier effort dans la nuit du 16 septembre pour ravitailler le fort de Figuières.
Une colonne de 3,000 hommes (transfuges français et troupes constitutionnelles), aux ordres de l'ancien gouverneur de Cordona, **HERNANDEZ**, sortit de Barcelone, vint débarquer sur la plage de Badalona, entre Mataro et Barcelone, se dirigeant sur Figuières, à travers les montagnes.
Des colonnes françaises furent envoyées à sa poursuite. Le 3e bataillon du 3e de ligne comptait à celle commandée par le colonel **de SALPERWICK,** du 8e de ligne. Elle tint toujours l'ennemi en queue, mais n'eut aucune part aux glorieux combats de Llers et Llado, où le lieutenant général baron **de DAMAS** défit la plus grande partie de la colonne constitutionnelle, et força le reste à mettre bas les armes, sous les yeux mêmes de la garnison de Figuières.
Depuis cette époque, le 3e de ligne fut constamment employé à l'investissement de Barcelone. Le 4 novembre, il entrait dans la ville avec le 4e corps d'armée.
Après être resté en garnison dans Barcelone pendant quinze jours, le régiment rentra en France, par le col de Perthus, le 23 novembre 1823.

Garnisons de 1823 à 1830.

Le 3e de ligne compta à la division de réserve des Pyrénées-Orientales : l'état-major, les 1er et 2e bataillons étaient à Perpignan ; le 3e bataillon à Narbonne.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Le colonel **FANTIN DES ODOARDS**, nommé maréchal de camp par ordonnance royale du 23 juillet 1823, avait été remplacé le 21 août suivant, par M. le comte **DE LA GENETIÈRE**[1].

Les 8 et 10 octobre 1824, le régiment quittait ses cantonnements de Perpignan et Narbonne pour aller occuper Montlouis, Villefranche, Prades et Olette[2].

Le 5 août 1825, il recevait l'ordre d'aller tenir garnison à Perpignan : les 2e et 3e bataillons y arrivaient le 16, l'état-major et le 1er bataillon le 17 du même mois.

Le 3e fut désigné pour faire partie du camp d'instruction, établi le 20 août en avant et sous le canon de la porte Cannet, aux ordres du lieutenant général comte **d'ALTON** (1re brigade, commandée par M. **de la TOUR du PIN**). Il entra au camp le 7 septembre 1825, en sortit le 28, y rentra une seconde fois le 15 octobre, et le leva le 27 du même mois, pour venir reprendre son service à Perpignan.

Il quittait Perpignan, en deux détachements, les 20 et 21 décembre, pour se rendre à Toulon, où il arrivait les 7 et 8 janvier 1826.

Le 28 août 1827, le colonel **DE LA GENETIÈRE,** admis à faire valoir ses droits à la retraite, cédait le commandement du régiment au lieutenant-colonel **LELIEURE DE L'AUBESPIN**, jusqu'à l'arrivée du nouveau colonel, M. **D'AUTANE**[3] (arrivé à Toulon le 21 octobre suivant).

1 François-Guillaume DE LA GENETIÈRE était né à Paris le 1er septembre 1777. Sous-lieutenant à la 6e demi-brigade d'infanterie légère et aide de camp du général de division LA GENETIÈRE le 9 février 1796, passé à la 77e de ligne le 5 décembre 1798, il était nommé lieutenant à la légion expéditionnaire de Saint-Domingue le 22 août 1800, et capitaine à l'état-major de Saint-Domingue le 20 février 1803. A la disposition du Ministre le 17 décembre 1803, employé a l'état-major général le 12 avril 1804, capitaine aide de camp du général de division du Taillis le 18 avril 1809, chef de bataillon le 24 avril 1810, major en 2e au 64e régiment d'infanterie, le 14 juin 1813, il fut fait prisonnier de guerre à la capitulation de Dresde, et mis en demi-solde à sa rentrée en France le 30 novembre 1814. En 1815, il servit à l'armée royale de l'Est, où il était nommé sous-chef d'état-major le 29 mai. Lieutenant-colonel de la légion de la Creuse le 17 octobre 1815, il passait au 6e régiment d'infanterie légère le 17 novembre 1820, et était nommé colonel du 3e le 21 août 1823. M. DE LA GENETIÈRE fut retraité le 30 avril 1828.

Campagnes. — Ans IV et V, en mer, sur les côtes de France et d'Amérique ; ans VII et VIII, armée de l'Ouest ; ans IX, X et XI, armée de Saint-Domingue ; ans XII et XIII, camp de Montreuil ; 1805, 1806, 1807, Grande Armée ; 1808 et 1809 en Espagne, fin de 1809 Grande Armée ; 1812 et 1813, Grande Armée ; 1815, armée royale de l'Est ; du 1er octobre 1822 au 23 novembre 1823, armée d'observation des Pyrénées et en Espagne.

Blessures. Blessé à Algésiras, à bord de *l'Indomptable*, le 6 juillet 1801 ; blessé d'une balle à la poitrine à Friedland, le 14 juin 1807 ; blessé à l'affaire de Cascante ; blessé à la défense du pont de Goumoy (Suisse) le 2 juillet 1815 (armée royale de l'Est).

Décorations. Chevalier de la Légion d'honneur le 21 mars 1805 ; chevalier de Saint Louis le 27 octobre 1814 ; officier de la Légion d'honneur le 25 avril 1821 ; chevalier de 2e classe de l'ordre de Ferdinand d'Espagne le 18 novembre 1823.

2 Composition du régiment : Colonel, DE LA GENETIÈRE ; lieutenant-colonel, DUPETIT ; chefs de bataillon, LEFOL, DE BERGERET, DE GOURNAY ; major, DUBUAT.

3 Marie-René-Charles-Marc-Antoine D'AUTANE était né à Allaus (Basses-Alpes) le 14 avril 1787. Vélite au régiment des vélites royaux, au service d'Italie, le 4 juillet 1806, caporal le 29 octobre, sergent le 1er mars 1807, il était nommé sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie (italien) le 22 juin 1808, lieutenant le 30 juin 1810, capitaine le 21 décembre 1811. Il fut licencié du service d'Italie le 31 mai 1814, et, le 24 juin suivant, était admis au service de France comme capitaine au 10e de ligne. Le 23 octobre 1815, il passait au 1er régiment de la garde royale. Breveté chef de bataillon dans la ligne le 30 octobre 1816, chef de bataillon au 7e le 30 mai 1821, chef de bataillon au 6e régiment d'infanterie de la garde royale le 30 décembre 1822, lieutenant-colonel au 7e de ligne le 8 juin 1825, il était nommé colonel du 3e le 28 août 1827. Il mourut à Toulon le 27 janvier 1830. Avant de prendre du service dans l'armée nationale, M. d'Autane avait servi en décembre 1800, dans l'armée de Condé, comme chasseur noble à pied dans la compagnie nº 11. Il avait été licencié le 29 mars 1801. Royaliste sincère, il avait, aux Cents Jours, fait la campagne de 1815, dans le midi, avec les troupes du duc d'Angoulême. Le 2 avril 1815, au passage du pont de la Drôme, il fut grièvement blessé d'un coup de feu à la jambe gauche. Le duc d'Angoulême alla le voir à Montélimar, où il était soigné, et lui donna de sa propre main la croix de chevalier de saint Louis.

Campagnes. — 1806, 1807 et 1808, armée de Dalmatie ; 1809, Armée d'Allemagne ; 1810, Tyrol ; 1811-1812, Espagne ; 1813, Saxe ; 1814, Italie.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

En vertu des ordres du Ministre de la guerre, le régiment quitte Toulon, pour aller tenir garnison à Gap, Embrun et Mont-Dauphin, dans l'ordre suivant : 3e bataillon le 5 décembre 1827, 2e bataillon le 7 décembre, état-major et 1er bataillon le 9 décembre.
Le 19 août 1828, l'état-major et le 1er bataillon partent de Gap, le 3e bataillon d'Embrun, pour aller tenir garnison à Toulon ; le 3e bataillon part le 20 de Montdauphin pour la même destination.
Le régiment est réuni à Toulon le 3 septembre. Désigné pour faire partie de l'expédition de Morée, il reçoit l'ordre, le 9 septembre, de former deux bataillons de guerre d'un effectif de 1,246 hommes (état-major compris) et un bataillon de dépôt (le 3e). M. le maréchal de camp vicomte **ESPERT de SIBRA**, assisté de M. **d'AUXON**, sous-intendant militaire, procéda à cette organisation, qui eut lieu sur le Champ-de-Mars, à Toulon, le 9 septembre 1828.
Le retour de l'expédition de Morée rendant sans objet les dispositions prises, on procède, le 1er mars 1829, à un nouveau tiercement des bataillons expéditionnaires avec le bataillon de dépôt, pour remettre les trois bataillons sur le pied de paix.

Mort tragique, à Toulon, du colonel D'AUTANE.

Le 27 janvier 1830, un événement déplorable venait jeter le deuil dans le régiment: pendant l'exercice, le colonel **D'AUTANE** fut assassiné par le nommé **Joseph BITTERLIN,** sergent à la 1re compagnie de grenadiers.
Voici dans quelles circonstances s'accomplit ce crime inouï :
BITTERLIN, assez bon sous-officier, particulièrement aimé et protégé par le colonel, nourrissait depuis longtemps une profonde haine contre un adjudant du régiment dont il croyait avoir à se plaindre.
Ce jour-là, exaspéré par une punition que lui avait infligée cet adjudant, à la parade, il perd complètement la tête, sort en ville acheter de la poudre et des balles. Il va le soir à l'instruction des recrues ; et, toujours hors de lui, charge et recharge son arme, se promenant fiévreusement dans les remparts.
Ses camarades, le voyant dans cet état, essayèrent à plusieurs reprises de le calmer, le conjurant de ne pas faire de scandale.
La fatalité voulut que le colonel **D'AUTANE** vint, à ce moment- là, sur le terrain de manœuvre. Il aperçoit **BITTERLIN** causant avec animation avec un autre sous-officier, et le fait appeler. En arrivant à quatre pas du colonel, **BITTERLIN** abat son fusil, le coup part, et M. **D'AUTANE** est tué raide. « Une minute avant de tuer le colonel », disait en pleurant le malheureux sous-officier devant le conseil de guerre[1], « j'aurais donné ma vie pour sauver la sienne ! »

Actions d'éclat. — En Espagne, envoyé en reconnaissance avec une compagnie de voltigeurs, M. D'AUTANE tomba dans un corps de 3,000 Espagnols. Pendant cinq jours, il se défendit héroïquement dans une maison mise en état de défense, faisant quelques prisonniers ; il fut délivré au moment où on le croyait perdu.
Blessures. — Blessé de deux coups de feu à l'aisselle et à la jambe gauche le 23 août 1813, près de Berlin.
Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 17 mars 1815 ; officier le 23 mai 1825 ; chevalier de saint Louis le 15 novembre 1815 (rang du 6 avril) ; Chevalier de l'ordre de la Couronne de fer le 24 octobre 1813.

1 Le 2e conseil de guerre permanent de la 8e division militaire, séant à Marseille le 27 février 1830, condamna BITTERLIN à la peine de mort, Le procès passionna vivement l'opinion publique, à cette époque ; de l'avis même des anciens militaires du 3e, le sergent BITTERLIN n'a pas voulu tuer le colonel D'AUTANE. Le départ du coup de fusil est-il dû à un accident, à un moment de folie inexplicable ? la question se posait, bien difficile à résoudre. L'attitude de BITTERLIN fut d'ailleurs très digne. En voyant tomber le colonel, il avait essayé de se tuer ; il en fut empêché par le commandant ROUSSEL et le tambour-major Clémence, qui le désarmèrent. Il se contenta de dire, devant le conseil de guerre : « Je mérite la mort : j'ai tué mon colonel ; je la subirai en soldat français. » Il fut fusillé à Marseille le 20 mars

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Depuis deux ans et demi que M. **D'AUTANE** commandait le 3e de ligne, il avait su se faire aimer de tous, tant par ses brillantes qualités que par sa douceur et sa bienveillance. Son régiment était cité comme « un des plus remarquables dans tous les détails de l'instruction, de la tenue, de l'administration et de la discipline[2] ».
On lui fit, à Toulon, de magnifiques funérailles ; les officiers firent bâtir un tombeau à leurs frais. C'est dans ce tombeau du régiment que repose, encore aujourd'hui, le malheureux colonel **d'AUTANE**.

Composition du régiment en 1830.

Colonel	ROUSSEL✠O
Lieutenant-colonel	LELIEURE DE L'AUBESPIN ✠O
	DELAVAU ✠
Chefs de bataillon	MENNE✠O
	ROUSSEL✠O
Major	WIART✠
Adjudants-majors	DE LA VILLEGONAN
	MESMER✠
Capitaine trésorier	COUTHERUT✠
Capitaine d'habillement	PERRIN✠
Porte drapeau	LACHALMELLE
Chirurgien major	LEVILLAIN
Aides-majors	MORAND
	SANCERY

CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
COQUEBERT ✠	BERTIN✠	BOUAT
CHAMPION ✠	LOCART	BAUNE
PLANTON✠	DE LA MARLIERE	TIXIER
DESMOULLIEZ✠	LEUZEN	O'THOLL DIT THOUILLE
ALLARD	TARDY	GIVOIS
MALHERBE✠	LAPRA✠	BINOS DE POMBARAT
CAZEAU✠	JULLIARD	LAVAUD
LAUVERGNAT DIT DAUVERGNE✠	BIRER	LEDOUX

1830, à 6 heures du matin, sur l'esplanade de la Tourette. Il alla en brave du fort Saint-Jean, où il était détenu, au lieu de l'exécution, et commanda lui-même le feu, disant : Mes amis, ne me manquez pas ! Traitez-moi en sergent de grenadiers ! » (Sémaphore de Marseille du 6 mars 1830.)
BITTERLIN était né à Pont-à-Mousson. Il s'était engagé au 3e à Strasbourg, le 31 mai 1822. L'adjudant qui fut la cause de ce malheureux événement s'appelait BÉCU. Il avait été enfermé dans une maison de santé, et ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés. Il ne put comparaître devant le conseil de guerre.
2 Moniteur de 1830.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
JOUFFRET✠	LAURENT	LECERF
MONTAGUT✠	LOUVRIER	LOIZIEL✠
MARCHERAN	PERES	ROUX DE ROMAIN
SAINT-LEGER	PERREY	JOURDAIN
ARLOING✠	DURAND	GUERMEUR
BRIOT✠	DONJEAN	NEMES DESMARETS
BONCIO	DE SAINT-SIMON	BESSIERES
JULIA	MARY	VILLARD
BAYARD✠	DULONG DE ROSNAY	LEPETIT
PIERRUCCI	MAUGER	RIGO
CAILLET	PERRIN	LACHALMELLE (P.DRAP)
DEVAUJOLY	ISAMBERT	LE JAY DE BELLEFOND
GILLE✠	QUARTIER	PONTEVES
REGIS✠	LEBOEUF	CAPRIOL DE PECCHASSAUD
CAYET	BENGON	MORIN DE LA RIVIERE
BERTIN✠	RAYMON	JOUAN
		VEDEL

M. **d'AUTANE** fut remplacé, à la tête du 3e de ligne, par le colonel **ROUSSEL**[1] (7 mars 1830).

1 Jean-Pierre-François-Dieudonné Roussel était né à Belfort le 29 mai 1782. Soldat au 12e régiment de chasseurs à cheval le 27 juillet 1799, sergent-major au bataillon auxiliaire du Mont-Terrible le 3 août 1799, à la 94e demi-brigade le 10 février 1880, il était nommé sous-lieutenant le 15 novembre 1803, et lieutenant le 23 décembre 1806. Lieutenant adjudant-major au 116e de ligne le 1er juin 1808, capitaine adjudant-major le 1er décembre 1809, capitaine le 24 mars 1811, il passa comme chef de bataillon au 114e le 11 janvier 1812. Il fut mis en non-activité le 1er septembre 1814, et replacé chef de bataillon au 6e léger le 6 novembre. Les Cent-Jours le firent colonel du 10e de ligne (30 avril 1815). Remis chef de bataillon le 1er août, il fut envoyé en non-activité le 4 octobre 1815. Replacé au 18e de ligne le 25 décembre 1822, lieutenant-colonel au 1er léger le 22 juillet 1823, il était nommé colonel du 3e le 7 mars 1830 et maréchal de camp le 16 juin 1834. Il commanda successivement la 2e brigade d'infanterie, au camp de Compiègne (21 juin 1831), les départements de la Vendée (10 octobre 1834) ; de la Moselle (8 juin 1835), de la Haute-Saône (19 août 1837), la 3e brigade de la division rassemblée dans les départements de l'Ain, du Jura, du Doubs et du Haut-Rhin (27 septembre 1838). Placé dans la section de réserve le 30 mai 1844, il fut retraité le 8 juin 1848, et mourut à Belfort le 19 mars 1851.
Campagnes. — Ans VII, VIII et IX, armée du Rhin; ans XI, XII et XIII, Hanovre ; 1805, 1806, 1807, Grande Armée ; de 1808 à 1814, Espagne et France ; 1815, armée du Nord ; 1823 et 1824, Espagne ; 1830, Afrique.
Blessures. — Deux actions d'éclat. Un coup d'aviron sur le bras gauche, le 6 novembre 1806, dans une expédition sur le lac de Plan, près de Magdebourg.
Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 2 novembre 1811 ; officier le 2 novembre 1814 ; chevalier de Saint-Louis le 16 octobre 1823 ; autorisé par le duc d'Angoulême à accepter et à porter la décoration de l'Ordre espagnol de Ferdinand le 29 novembre 1823 ; commandeur de la Légion d'honneur, le 27 décembre 1830.

3e régiment d'infanterie 1820-1852 - Extrait de l'historique du 3e régiment d'infanterie, ex-Piémont 1569-1891 -
Auteur : Marius.Bourgue - Editeur : Paris H. Charles-Lavauzelle,1894 -
Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Expédition d'Alger ; débarquement à Sidi-Ferruch (14 juin 1830).

Le gouvernement de Charles X venait de décider l'envoi, contre le dey d'Alger, d'un corps expéditionnaire aux ordres du général **de BOURMONT**. Le 3e fut désigné pour faire partie de l'expédition ; il devait compter à la 1re brigade (général Poret de Morvan) de la 1re division (général Berthezène).
Le 1er avril 1830, sur le Champ-de-Mars, à Toulon, les 1er et 2e bataillons se constituaient à l'effectif de guerre (60 officiers, 1,654 sous-officiers et soldats). Ils étaient commandés par les chefs de bataillon **DELAVEAU** et **MENNE**, sous les ordres du colonel **ROUSSEL** et du lieutenant-colonel **DE L'AUBESPIN.**
Le 11 mai, les deux bataillons étaient embarqués sur les vaisseaux *le Duquesne* et la *Ville de Marseille* ; mais le mauvais temps retarda le départ de la flotte ; on mit à la voile seulement le 25.
La traversée, contrariée par les vents, fut horriblement pénible ; il fallut tenir la mer pendant dix-neuf jours ! Enfin, le 13 juin, la flotte arrivait dans la baie de Sidi-Ferruch, devant la Torre-Chica (la petite tour) : c'était le point choisi pour le débarquement.
L'après-midi du 13, quelques coups de canon furent échangés avec les batteries du rivage. Le 14, à minuit, commencèrent les opérations du débarquement. La brigade **PORET de MORVAN** formait l'avant-garde ; ses trois premiers bataillons occupèrent chacun huit embarcations (chaloupes ou chalands), remorquées par des canots de 12 rameurs : au centre, le 1er bataillon du 4e léger ; à droite, le 2e bataillon du 2e léger ; à gauche, le 1er bataillon du 3e de ligne.
C'était l'instant critique. Rien n'eût été plus facile à un ennemi vigilant que de pointer quelques boulets sur ces chalands, qui s'avançaient bondés de soldats, de les couler, ou tout au moins de nous infliger de sérieuses pertes. Au grand étonnement de tous, l'ennemi ne fit aucun mouvement sur la côte, et cette opération du débarquement (si longtemps différée, si redoutée) s'effectua le plus heureusement du monde.
A 4 heures du matin, les chalands qui portaient le bataillon du 3e atteignaient la plage. Les soldats, impatients, pleins d'enthousiasme, jaloux de mettre les premiers le pied sur la terre africaine, sautent à la mer, gagnent le rivage, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le bataillon se forme immédiatement en colonne par divisions à distance de peloton. Les batteries ennemies commencent alors à tonner, les boulets à pleuvoir. Quelques pièces de campagne sont rapidement débarquées ; leur feu (auquel se joint celui de trois bricks français) répond au feu des Arabes, pendant que le débarquement des troupes continue.
A peine rassemblée, la brigade **PORET de MORVAN** reçoit l'ordre de tourner les batteries ; elle commence son mouvement à 6h. 3/4, débusque rapidement l'ennemi de toutes ses positions, et, malgré le feu de quelques canons que les Arabes ont tournés contre elle, s'empare des batteries. A 7 h. 1/2, la canonnade cessait.
Le lieutenant **PIAZZA** (volontaire dans l'armée) était venu prévenir le colonel **ROUSSEL** qu'une batterie avait été abandonnée. Le colonel y envoya aussitôt la 1re compagnie du 1er bataillon. En s'approchant, cette compagnie essuya un coup de mitraille, le dernier, qui, par un bonheur inouï, n'atteignit qu'un seul homme. On trouva, dans cette batterie, des vivres, des munitions ; un canon était encore chargé, la mèche allumée.
Pendant ce temps, la brigade **PORET de MORVAN** continuait sa marche, refoulant devant elle les groupes de cavalerie, qui essayaient en vain de l'entamer. Les voltigeurs du 1er bataillon du 3e de ligne tiraillèrent encore une partie de la journée avec avantage ; mais, dès 11 heures, le combat avait cessé, et l'ennemi, en fuite de toutes parts, laissait entre nos mains treize pièces de canon et deux mortiers.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Les bataillons restèrent jusqu'à 5 heures du soir formés en colonne d'attaque. La 1re brigade, appuyant alors à gauche, pour faire place à la 2e division, s'installa au bivouac, en carré par régiment : placée au centre, elle coupait en deux parties à peu près égales la courbe saillante que décrivait la ligne française.
Cette journée était glorieuse pour le 3e ; le courage, l'entrain des hommes ne s'était pas démenti un instant. Le rapport du général en chef citait « comme s'étant particulièrement distingués MM. **BESSIÈRES**, sous-lieutenant au 3e de ligne, et **Charles De BOURMONT[1],** aide-major dans le même régiment, qui sont entrés les premiers dans une des batteries ennemies[2] ».

Bataille de Staouëli (19 juin).

Du 15 au 19 juin, le corps expéditionnaire fut occupé à l'établissement de batteries, de redoutes ; on commença la grande route qui, plus tard, conduisit le matériel à Alger. Le 3e fournit chaque jour 300 hommes pour ces travaux.
Les hauteurs environnant le camp français apparaissaient couvertes de nombreuses hordes de cavaliers et fantassins arabes. Nos avant-postes, constamment inquiétés, ne cessaient de tirailler.
Le 19 juin, à 4 heures du matin, l'ennemi attaqua la gauche de notre première ligne. Le 28e, assailli avec la plus grande vigueur par plusieurs milliers de Turcs, Arabes ou Kabyles, faiblit un moment, faillit perdre son drapeau ; le 29e marcha à son secours. Dès lors, l'action se généralise ; et cette affaire, qui, dans l'intention même du général **de BOURMONT**, devait se réduire à une simple défense d'avant-postes, prend peu à peu toutes les proportions d'une véritable bataille, par l'intrépidité même des assaillants et la vigueur avec laquelle nos troupes les repoussent.
Les rôles changent ; les Français attaquent à leur tour. A notre gauche, les hauteurs venaient d'être occupées par les 14e et 37e régiments. La brigade **PORET de MORVAN** s'avance, ses bataillons disposés en colonne par divisions. En avant, un ravin la sépare de l'ennemi, et une batterie, placée de l'autre côté du ravin, tire sans relâche. La 1re compagnie de voltigeurs du 3e de ligne se lance au pas de charge, marchant sur cette batterie : les Arabes sont refoulés de position en position, et toute la brigade, escortée par quelques pièces de campagne, qui suivent avec une merveilleuse rapidité à travers ronces et broussailles, s'avance hardiment, l'arme au bras.
Nous avions heureusement à faire à de très mauvais pointeurs ; les boulets passaient au-dessus de nos têtes, sans faire aucun mal.
L'ennemi battait en retraite dans la direction de son camp, qu'on apercevait orné de drapeaux multicolores. A la fin, épouvanté devant la marche audacieuse de cette colonne venant à lui au pas de charge, sans tirer un coup de fusil, il fuit de toutes parts, abandonnant onze canons, une grande quantité de poudre, des tentes, des chevaux, des troupeaux de moutons et de chameaux, et des vivres de toute espèce.
A 11 heures, nous étions maîtres du camp. Depuis 9 heures, le 3e marchait en première ligne, tout le monde, officiers et soldats, faisant preuve d'un entrain admirable, d'une gaîté enthousiaste. La discipline du régiment ne fut pas moins remarquée, ce jour-là, que sa valeur : malgré l'exemple qui leur fut donné, en traversant le camp ennemi, les hommes du 3e ne quittèrent pas les rangs, comme tant d'autres, pour courir au butin.

1 Charles DE BOURMONT était le troisième fils du général en chef. Il servait au 3e en qualité de volontaire.
2 Lettre du 17 juin 1830 au Ministre de la guerre.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Le capitaine anglais **MANSSELL**[1], qui suivait l'expédition, était venu demander au colonel à marcher avec le régiment. Le colonel **ROUSSEL** le plaça à la première compagnie de grenadiers, qu'il ne quitta pas pendant toute l'affaire.

Marche sur Alger ; combats du 24 au 30 juin.

Le 20 juin, la journée fut tranquille ; on s'occupa des travaux de retranchement, de la grande route, de l'établissement de nouvelles batteries (armées de nos canons et des canons pris à l'ennemi). Les deux jours suivants, on continua les travaux. Le 22, à 10 heures du soir, quelques Arabes, qui vinrent tirailler aux avant-postes, provoquèrent une alerte au camp. L'alarme fut bientôt dissipée, et le reste de la nuit fut tranquille.
Le 23, continuation des travaux. Vers 8 heures du matin, 300 ou 400 cavaliers ennemis échangèrent quelques coups de fusil avec nos avant-postes.
Le 24, à 6 h. 1/2 du matin, une vive canonnade éclatait ; toutes les forces algériennes envahissaient le plateau de Staouëli. Deux de nos brigades partirent successivement à 7 heures et à 7 h. 1/2, pour marcher à l'ennemi. La brigade **PORET de MORVAN** commença son mouvement à 8 heures, le reste des troupes suivant de distance en distance. Quelques pièces de campagne soutenaient le mouvement.
La fusillade et la canonnade devinrent bientôt très vives de part et d'autre ; une hauteur se présenta, fortement occupée par les Arabes ; la 1re brigade eut ordre de l'enlever. Les 2e et 4e légers marchèrent de front sur la position, pendant que le 3e de ligne la tournait, précédé de ses deux compagnie de voltigeurs.
Tout fut emporté en un instant, et, devant sa brigade réunie sur les hauteurs, le général **PORET de MORVAN** félicita les chefs de corps sur la belle conduite de leurs troupes. Les officiers et sous-officiers de voltigeurs avaient su donner un tel élan à leurs hommes, une telle rapidité à l'attaque, que les pertes étaient insignifiantes.
La marche continua sur Alger. Il fallut encore gravir péniblement plusieurs montagnes. On rencontra quelques masures abandonnées renfermant des bestiaux, de la volaille.
Vers 2 heures, on aperçut en avant quelques maisons d'assez belle apparence. La 1re compagnie de voltigeurs du 3e (en tirailleurs depuis 6 heures et qui allait être relevée par la 2e compagnie) arrivait à cinquante pas environ d'une de ces maisons, lorsqu'une détonation violente retentit, une épaisse colonne de cendres et de fumée rougeâtre jaillit dans les airs, à plus de 100 mètres, et la maison s'écroula en monceaux.
Pas un homme ne fut atteint. Etait-ce là un simple accident ? Cette maison était-elle minée ? C'est là un point qui ne put être éclairci sur le moment ; on sut plus tard que cette maison servait à l'ennemi de magasin à poudre, et qu'il l'avait fait sauter en se repliant.
A 3 h. 1/2, on arrivait en vue des positions qui dominent Alger. Les colonnes ennemies, fuyant devant nous, s'étaient retirées sur les hauteurs[2].

1 Ce capitaine Manssell joua un rôle bizarre dans l'expédition d'Alger. Venu sans titre officiel, ayant longtemps imploré à Toulon la faveur de suivre nos troupes en volontaire, il essaya plus tard de s'interposer dans nos négociations avec le dey, fit tous ses efforts pour empêcher la conquête.

2 Un incident curieux se présenta presque aussitôt après notre arrivée. Vers un Arabe descendit des hauteurs et se présenta devant le régiment: il était armé d'un sabre et tenait à la main un drapeau. On crut qu'il voulait se rendre, et défense fut faite de tirer sur lui. Cet homme noir, grand et vigoureux, l'œil ardent, la tête haute, s'avançait en faisant tourner son sabre. Loin de vouloir se rendre, il semblait défier nos tirailleurs, s'approchant d'eux avec des vociférations, rasant la terre avec son sabre, faisant entendre qu'il leur couperait le cou comme il rasait les herbes. Il fut bientôt entouré

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

On s'installa au bivouac sur la crête orientale du plateau de Sidi Khalef ; la nuit fut tranquille. L'ordre avait été donné de tirailler le moins possible, de rester en position, sans avancer. Les tirailleurs devaient s'embusquer, laisser approcher l'ennemi, attendre d'avoir un but certain au bout de leur fusil.

Et cela non sans raison : très chargés, lourdement vêtus, nos soldats ne pouvaient lutter d'adresse et d'agilité avec leurs insaisissables ennemis. Chercher à les joindre dans leurs embuscades, dans les pointes hardies qu'ils faisaient à tous moments sur nos lignes, c'était s'exposer inutilement à des pertes. Les voltigeurs du 3e exécutèrent strictement, avec beaucoup d'intelligence, l'ordre donné, et les Arabes, trouvant peu de prise de notre côté, n'inquiétèrent pas beaucoup le régiment.

Le 25 juin, une faible fusillade commença vers 7 heures du matin. Elle augmenta peu à peu, et, vers 8 heures, les canons tonnèrent. Quelques boulets tombèrent au milieu des deux bataillons sans faire aucun mal. Le régiment restait en position avec le plus grand sang-froid ; cependant, quelques hommes du régiment voisin, le 14e, s'étant imprudemment avancés pour enlever un petit poste, le colonel **ROUSSEL** les envoya soutenir. La position fut enlevée avec beaucoup d'entrain, puis abandonnée. Un sergent et un fusilier furent tués dans cette affaire, et un officier, M. **DE CAPRIOL**, blessé à la jambe.

Le feu cessa à 8 h. 1/4. L'ennemi, en se retirant, nous avait laissé un grand troupeau de bœufs.

Le 26 et le 27 juin, la journée se passa en fusillade continuelle, coupée de coups de canon par intervalles. Tous les efforts de l'ennemi se portaient sur la gauche, et la 1re division, moins vivement attaquée, avait beaucoup moins à souffrir.

« Mais le 28, la brigade Poret de Morvan eut à soutenir un assaut, le plus rude peut-être qu'une troupe française eût eu à repousser depuis le commencement de la campagne[1]. » La fusillade commença ce jour-là de bonne heure, comme les jours précédents.

Vers 9 heures, de grands cris s'élevèrent tout à coup, et les hauteurs qui étaient à notre droite apparurent couvertes d'une nuée d'Arabes et de Kabyles. Ils tiraillèrent pendant quelque temps; puis, brusquement, fondirent ensemble, avec la plus grande impétuosité, sur les avant-postes du 4e léger, qui plièrent sous ce choc imprévu. Le bataillon du 4e léger, posté en arrière, prend aussitôt les armes ; il perd en un instant 7 officiers et 115 hommes. « La mêlée devient affreusement meurtrière. Les Arabes s'encouragent au massacre ; ils sabrent et coupent des têtes. C'en était fait du 4e léger, si le bataillon du 2e léger d'un côté, de l'autre un bataillon du 3e de ligne, le 2e, arrivant au pas de course, n'avaient chargé à leur tour les assaillants et, en attirant l'ennemi sur eux, sauvé leurs infortunés camarades[2]. »

Le 1er bataillon, resté en position, fut vivement inquiété par l'ennemi. Les Arabes s'avancèrent à plusieurs reprises, avec de l'artillerie, essayant de le culbuter, de tourner les troupes de la brigade : toutes leurs tentatives échouèrent. Un officier du 3e, M. **DE PONTEVES,** reçut, à la poitrine, une balle qui lui fit une forte contusion ; il mourait, trente jours plus tard, des suites de sa blessure.

Le 29 juin, les deux bataillons du 3e occupaient toujours leurs mêmes positions. Ils ne devaient pas prendre une part directe aux opérations contre Alger : la brigade **PORET de MORVAN** était désignée pour garder le parc d'artillerie (3e en première ligne ; en arrière, sur la grand'route, 2e et 4e léger). Cet ordre, qui condamnait le régiment à rester en arrière, fut reçu avec peine ; la mission de

par quelques voltigeurs de la 2e compagnie. Le colonel Roussel, le lieutenant-colonel de L'Aubespin et des officiers de voltigeurs, qui se trouvaient là, l'examinaient curieusement, recommandant de ne pas le tuer. Par malheur, l'Arabe fit un mouvement pour sabrer un sergent ; il fallut tirer sur lui. Ce fanatique, ou cet ivrogne, tomba percé de trois balles. Sa mort n'eut d'ailleurs pas le don d'émouvoir beaucoup ses camarades, comme nous spectateurs de cette scène bizarre. Pas un ne bougea.

1 C. Rousset, La conquête d'Alger.

2 C. Rousset, La conquête d'Alger.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

garder le parc, tout importante qu'elle pouvait être, semblait peu glorieuse aux braves du 3e. Elle offrait cependant des dangers, et il ne se passait pas d'heures où quelque troupe de Kabyles ne vînt inquiéter les avant-postes.

Ce jour-là, vers 1 heure de l'après-midi, le colonel **ROUSSEL** aperçut une trentaine de Kabyles qui s'étaient embusqués dans une masure, en avant du camp, et avaient ouvert un feu meurtrier sur nos voltigeurs.

Il donna l'ordre au sous-lieutenant **BOUAT** d'aller les déloger. M. **BOUAT**, accompagné du lieutenant d'état-major **Charles DE BOURMONT** et du capitaine **GALBOIS**, officier d'ordonnance du général **PORET de MORVAN,** marcha sur la masure à la tête de sa section. L'ennemi l'attendit bravement ; il fallut en venir aux mains. Atteint d'une balle à l'épaule droite, M. **BOUAT** prend son sabre de la main gauche, continue à diriger ses hommes. Le capitaine **GALBOIS**, assailli par trois Kabyles, en abat un d'un coup de pistolet ; mais les autres se jettent sur lui, le terrassent : il allait être massacré, lorsqu'un grenadier, nommé **SAUVADET**, vole à son secours, tue le premier Kabyle d'un coup de fusil, et, se jetant baïonnette baissée sur le second, le traverse de part en part.

D'autres Kabyles accourent sur le lieu de la mêlée. **SAUVADET** est entouré, renversé, reçoit plusieurs coups de sabre, qui ne font que couper son shako. Par bonheur, le brave grenadier, plein de sang-froid, n'a pas lâché son fusil dans sa chute. Au moment même où un Kabyle va le percer de son sabre, il lui détache un vigoureux coup de pied, qui le renverse ; et, se relevant lui-même d'un bond, le cloue à terre d'un coup de baïonnette. Ses autres assaillants, épouvantés, prirent la fuite.

SAUVADET en était quitte pour une légère blessure à la main gauche[1].

Après cet engagement, le reste de la journée se passa dans la plus grande tranquillité.

Le lendemain, 30 juin, les bandes de Kabyles reparurent, s'avançant très près du camp, à la faveur des broussailles. Leur nombre était considérablement accru ; nos compagnies de garde tiraillaient avec eux, à 15 ou 20 pas de distance. Le régiment dut prendre les armes. L'ennemi fit alors mine de se retirer, mais revint presque aussitôt ; et le colonel **ROUSSEL**, fatigué de cet acharnement, voyant déjà de nombreux blessés dans nos rangs, se décida à agir avec vigueur.

Le lieutenant-colonel, à la tête du 2e bataillon, eut ordre de s'avancer dans la broussaille, repoussant de front les Kabyles : le 1er bataillon, conduit par le colonel en personne, prenait par la droite du ravin, pour les tourner sur la gauche. La 1re compagnie de voltigeurs précédait le mouvement du 1er bataillon. Conduite avec la plus grande énergie par le capitaine **CAILLET**, elle refoule tout devant elle et poursuit l'ennemi jusqu'à une maison dite « Maison carrée ». Les Kabyles se retiraient en désordre, s'arrêtant néanmoins à l'abri des haies de raquettes, continuant à tirailler, dans leur fuite, avec la plus grande opiniâtreté. A la fin, voyant se dessiner le mouvement tournant du 1er bataillon, ils se débandèrent dans toutes les directions pour ne plus reparaître.

Les compagnies d'élite du 4e léger avaient reçu l'ordre d'opérer sur la droite de l'ennemi le même mouvement que notre compagnie de voltigeurs sur la gauche. Cet ordre ne fut malheureusement pas exécuté assez tôt ; sans cela, les Kabyles, pris entre trois feux, eussent éprouvé de très grandes pertes. Le 3e de ligne avait eu, dans cette affaire, 2 hommes tués, 22 grièvement blessés. Vers 5 heures du soir, le régiment fut porté en avant, pour venir occuper la position du 20e de ligne (porté lui-même plus en avant). Tout fut d'ailleurs tranquille le reste du jour.

1 Dans cet engagement, un soldat du 3e ligne, nommé SAUVADET, arracha aux Arabes, après des prodiges de valeur, son capitaine, M. GALBOIS, grièvement blessé... De toutes les actions de guerre celle qui a pour résultat de sauver un des siens est certainement la plus méritoire, et c'est à juste titre que les Romains mettaient la couronne civique au-dessus de toutes les autres. › (Pélissier, Annales algériennes).

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Le 3e au camp de Staouëli et à Alger ; retour du régiment en France.

Le 1er juillet, à 10 heures, la brigade **PORET de MORVAN** recevait l'ordre de se tenir prête à partir. Ce ne fut qu'un cri de joie dans le camp : on s'attendait à marcher au siège d'Alger. Cet espoir fut encore une fois déçu : il s'agissait tout simplement d'aller occuper le camp de Staouëli, pour y travailler aux retranchements, organiser et escorter tous les convois de vivres, de munitions et de matériel d'artillerie. Le 3e de ligne partit à midi.
Jusqu'au 23 juillet, il resta au camp de Staouëli ; la maladie ne tarda pas à faire de profonds ravages dans ses rangs. La position, déjà très malsaine par la nature même du sol, par l'impureté des eaux bourbeuses, était devenue, depuis notre débarquement, un vrai foyer d'infection. Tous les hommes et les animaux tués du 14 au 19 juin avaient été enterrés dans les environs ; l'air qu'on y respirait était chargé d'odeurs pestilentielles.
L'explosion du fort de l'Empereur avait terminé le siège d'Alger (4 juillet). Le régiment vint, le 23, camper à une lieue en avant de la ville, couvrant les troupes bivouaquées dans le voisinage.
Il laissait au camp de Staouëli la 1re compagnie de voltigeurs. Cette compagnie y resta pendant quatre jours, seule dans une redoute désarmée, et ayant toutes les peines du monde à repousser les nuées de Bédouins qui se précipitaient au pillage. Le 27 juillet, elle rejoignait le régiment.
Depuis cette époque, le 3e de ligne resta dans ses positions, où il s'était fortement retranché. La situation sanitaire restait mauvaise ; les malades étaient très nombreux.
Le 17 octobre, à 8 heures du soir, le régiment reçut l'ordre de rentrer en France. Le 1er bataillon s'embarqua le 19, à 7 heures du matin ; le 2e bataillon le 20, à la même heure. La traversée, qui se fit sur des bâtiments de transport, fut extrêmement pénible.
Les deux bataillons furent débarqués les 5 et 6 novembre au lazaret de Marseille. Ils y restèrent jusqu'au 18 du même mois, et furent alors dirigés sur Aix, pour y attendre de nouveaux ordres. Ils furent immédiatement remis sur le pied de paix.

CHAPITRE XIV

LA BALTIQUE ET L'AFRIQUE

Le drapeau tricolore (1830). — Mouvements et garnisons du 3e de ligne, de 1830 à 1848. — La 2e République ; événements de 1851. — Distribution des aigles (10 mai 1852) ; garnisons ; le 30 au camp de Boulogne.

Le drapeau tricolore (1830).

Pendant le court séjour du 3e de ligne en Algérie, la Révolution de juillet avait renversé le gouvernement de Charles X, et Louis-Philippe d'Orléans avait été proclamé roi des Français.
L'article 1er de l'ordonnance du 1er août 1830 disait : « La nation française reprend ses couleurs. » La cocarde et le drapeau tricolores remplacèrent la cocarde et le drapeau blancs de la Restauration.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

A Alger, ce fut le 17 août, à 8 heures du matin, que le drapeau tricolore fut hissé au sommet de la Kasbah. Les troupes quittèrent ce jour-là la cocarde blanche, et les drapeaux des régiments furent renfermés dans leurs étuis. L'ordre des couleurs, dans le nouveau drapeau, devait être : bleu à la hampe, blanc au centre, rouge flottant. La hampe fut surmontée du coq gaulois, « dont les ailes se soulevaient frémissantes », appuyé sur un globe où était gravé le mot Liberté.
« L'ordonnance du 4 mars 1831 mit le drapeau au centre du régiment..... La même ordonnance donna un fanion rouge au 1er bataillon, un fanion jaune au 3e; mais ces fanions ne sont plus des drapeaux, ce ne sont que des jalons d'alignement pour les manœuvres.
» Du gouvernement de Juillet datent l'uniformité et l'unité de drapeau pour les armées de terre et de mer[1]. »

Mouvements et garnisons du 3e de ligne de 1830 à 1848.

Le 3e de ligne, arrivé le 18 novembre 1830 à Aix, fut, par divers ordres ministériels, successivement envoyé à Draguignan, Digne et Antibes, puis dans les Hautes-Alpes, où il occupa Gap, Embrun et Briançon.
Le 11 mars 1831, le régiment, qui comptait trois bataillons, recevait l'ordre d'en former un quatrième.
En juin, il quittait ses garnisons des Hautes-Alpes pour aller à Dijon, Mâcon et Auxonne. C'est dans cette marche, à son passage à Valence, que le duc d'Orléans remit son nouveau drapeau au régiment.
Le 1er juillet, la compagnie hors rang fut organisée (ordonnance du 7 mai).
Au mois d'octobre 1832, le 3e venait tenir garnison à Paris.
Le 22 août 1833, le demi-quatrième bataillon de recrutement et de réserve était organisé, à Paris, avec les grenadiers, les voltigeurs, les 1re et 2e compagnies du 4e bataillon ; les quatre autres compagnies de ce bataillon furent réparties dans les trois premiers. En octobre, le régiment quittait Paris pour se rendre à Parthenay (Deux-Sèvres). Il fut disséminé dans de nombreux cantonnements du Poitou et de la Vendée et fut employé à la répression de la chouannerie et à l'établissement des routes stratégiques. Le 9 mars 1834, une ordonnance royale supprimait le demi-quatrième bataillon ; il était, à ce moment, à Alençon. Parti le 27 mars, il rejoignait, le 4 avril, l'état-major du régiment à Parthenay, et, le lendemain, les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats étaient incorporés dans les trois premiers bataillons.
Le colonel **ROUSSEL**, nommé maréchal de camp, fut remplacé, le 20 juin 1834, par le colonel **BRAYER**[2].

1 Les Drapeaux français, par M. de Bouillé.

2 François-Michel BRAYER était né à Philippeville (Ardennes) le 28 septembre 1788. Entré le 2 mars 1803 à la 103e demi-brigade (devenue 9e régiment de ligne le 25 août 1804), il fut successivement fourrier (14 janvier 1805) et sergent (1er avril 1806). Passé le 26 juillet 1806 au 2e régiment d'infanterie légère, il y était nommé sous-lieutenant le 27 janvier 1807, lieutenant le 7 février 1808, lieutenant adjudant-major le 5 juillet 1808, capitaine adjudant-major le 5 janvier 1810, capitaine le 5 novembre 1811. Le 18 mars 1813, il était promu chef de bataillon au 145e de ligne, passait au 141e de ligne le 7 septembre suivant, et au 2e de ligne le 4 juin 1814. En demi-solde le 16 février 1816, il fut, après la Révolution de Juillet, replacé comme chef de bataillon au 5e léger (16 septembre 1830). Lieutenant-colonel au 1er régiment le 21 juillet 1831, il était nommé colonel du le 20 juin 1834. Il mourut le 9 janvier 1848.
Campagnes. — Ans XI et XII, Hanovre ; an XIV, Italie ; 1806, 1807, Prusse et Pologne ; 1808-1812, Espagne et Portugal ; 1813, 1814, Grande-Armée, Saxe et France ; 1815, Belgique.
Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814 ; officier le 19 juin 1831; commandeur le 25 décembre 1847.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

En juillet 1835, le 3e de ligne venait tenir garnison à Bourbon-Vendée (La Roche-sur-Yon) et Rochefort.
Le 14 avril 1836, il recevait l'ordre de se rendre à Saint-Omer ; l'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon, partis de Bourbon-Vendée le 25 mai, arrivaient le 21 juin dans leur nouvelle garnison ; les 1er et 3e bataillons, partis de Rochefort les 15 et 17 juillet, y arrivaient les 11 et 13 août.
Le 23 août 1836, les deux premiers bataillons (destinés au camp de Saint-Omer), étaient baraqués sur le plateau Delfaut (avec deux bataillons du 12e léger, des 6e et 50e de ligne). Le camp fut levé les 12 et 13 octobre suivants, et les deux bataillons rentrèrent à Saint-Omer.
Le 7 mai 1838, le Ministre de la guerre prescrivait de mobiliser les 2e et 3e bataillons et de les porter chacun à l'effectif de 750 hommes : ils devaient faire partie du corps de rassemblement formé sur la frontière du Nord. Ces deux bataillons furent dirigés sur Lille le 16 mai.
Le corps de rassemblement ayant été dissous le 25 mai 1839, le 3e quittait Lille à cette époque, pour venir tenir garnison au Hâvre. Il arriva au Havre dans le courant de juin.
Le 26 septembre 1840, douze nouveaux régiments d'infanterie étaient organisés : les anciens régiments devaient leur fournir deux compagnies entières, avec leurs officiers. Le sort désigna la 4e compagnie du 1er bataillon et la 4e compagnie du 2e bataillon pour passer au 73e de ligne. Ces deux compagnies quittèrent le Havre le 6 novembre. Deux nouvelles compagnies étaient formées le même jour pour les remplacer dans le régiment.
En 1841, les 1er et 2e bataillons sont envoyés au camp d'Ivry, près de Paris, et y travaillent à la construction du fort (fait en grande partie par ces deux bataillons). Le 3e bataillon tenait, pendant ce temps, garnison à Versailles. Le régiment entier vint ensuite à Paris (Ecole militaire).
En 1843, il est dirigé sur Strasbourg : le 1er bataillon quitte Paris le 27 octobre ; le 2e bataillon, le 30 octobre ; l'état-major, la compagnie hors rang et le 3e bataillon, le 10 novembre.
Le 21 juin 1844, l'état-major, les 1er et 3e bataillons étaient mobilisés à l'effectif total de 47 officiers et 1,067 hommes de troupe pour faire partie du corps d'opération de la Moselle. L'état-major et le 1er bataillon quittaient Strasbourg le 25 août, le 3e bataillon le 26 août, pour aller au camp de Sailly, où ils campaient le 31. Ils en repartaient le 23 septembre, et rentraient le 4 octobre à Strasbourg.
En avril 1845, le 3e quittait Strasbourg et Schlestadt et relevait le 22e léger à Wissembourg (et cantonnements environnants).
Le 22 juillet 1847, le régiment occupe de nouveau Strasbourg et les environs. Le 1er avril 1848, chaque bataillon est doté d'une 8e compagnie (6e de fusiliers).
Le colonel **COEUR**[1] remplace, le 31 mars 1848, le colonel **BRAYER**, décédé.

1 Jean-Baptiste-Pierre-Marie Coeur était né à Clairvaux (Jura), le 22 octobre 1794. Elève à l'Ecole spéciale militaire le 11 mars 1813, caporal le 6 octobre, fourrier le 19 novembre, il était nommé sous-lieutenant au 9º régiment de tirailleurs de la garde le 17 décembre 1813. Le 10 août 1814, il était envoyé en demi-solde. Garde surnuméraire de la porte du roi, le 15 novembre 1814, il suivit Louis XVIII à Gand à l'époque des Cent-Jours, rentra en France le 8 juillet 1815, comme garde titulaire de la porte du roi. Le 23 octobre suivant, il était placé sous-lieutenant au 2e régiment d'infanterie de la garde royale. Breveté lieutenant de la ligne le 17 décembre 1817, lieutenant le 16 juin 1819, il fut successivement capitaine au 57e de ligne (19 février 1823), chef de bataillon au 7e (25 avril 1840), lieutenant-colonel du 29e (24 avril 1845) et, enfin, colonel du 3e, le 31 mars 1848. Le 4 octobre 1850, il passait au 2e régiment de la légion étrangère et était nommé général de brigade le 22 décembre 1851. Il commanda, en cette qualité, la subdivision d'Orléans (31 décembre 1851), le Prytanée militaire (16 avril 1853), une brigade à l'armée d'Orient (2 décembre 1854). Disponible le 15 septembre 1855, il prenait le commandement de la subdivision du Loiret le 26 septembre 1855, et était placé, le 23 octobre 1856, dans la 2e section du cadre de l'état-major général. Il mourut le 22 septembre 1867, au château de Bourrassol (Haute-Garonne).
Campagnes. — 1814, France ; du 3 février 1824 au 21 janvier 1827, à la Martinique ; du 5 février 1851 au 25 janvier 1852, Afrique ; du 18 janvier au 19 juin 1855, armée d'Orient.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

La deuxième République ; événements de 1851.

La révolution du 24 février venait de renverser le gouvernement de Louis-Philippe. Un des premiers actes du gouvernement provisoire fut de rétablir « le pavillon ainsi que le drapeau national tels qu'ils avaient été fixés par le décret de la Convention du 27 pluviôse an II, sur les dessins du peintre David[1].

La forme du drapeau fut la suivante : aux quatre angles, dans une couronne de lauriers, le numéro du régiment; au centre l'inscription, « République française, 3e régiment d'infanterie », entourée de ces quatre mots placés symétriquement vers les angles : « *Unité, Liberté, Egalité, Fraternité* ». Au revers, le numéro, placé de même qu'à la face, et, sur le milieu, l'inscription : « *Valeur et Discipline* ». La hampe était surmontée d'un fer de lance doré[2].

Le 3e, toujours à Strasbourg, reçut l'ordre de former deux bataillons de guerre à six compagnies (de 91 hommes chacune). Les 2e et 3e bataillons furent complétés au moyen des hommes du 1er bataillon et des 5e et 6e compagnies du régiment.

En mars et avril 1848, le régiment vint tenir garnison à Mulhouse, Belfort et les cantonnements environnants.

L'année suivante, il est dirigé sur Paris, où il arrive le 20 septembre (après avoir séjourné quelque temps à Bourges). Le dépôt fut envoyé à Langres, puis, le 13 mars 1850, à Cambrai. Le 4 décembre 1850, le lieutenant-colonel **CHAPUIS**[3] était nommé colonel, en remplacement de M. **COEUR**, passé au 2e régiment de la légion étrangère. Le coup d'Etat trouva le 3e de ligne à Paris. Le régiment eut donc une part directe au rétablissement de cet Empire, qui devait ajouter quelques glorieux noms de victoires à notre histoire militaire, mais qui, hélas ! devait aussi y inscrire, en lettres de sang, les plus terribles de nos défaites !

Décorations. — Chevalier de la Légion d'honneur le 24 octobre 1814; officier le 20 février 1841; commandeur le 10 août 1853; a reçu la médaille anglaise (Crimée).

1 Décret du 5 mars 1848.

2 Les Drapeaux français, par M. de Bouillé.

3 François-Claude CHAPUIS était né à Fribourg (Suisse) le 17 juin 1799. Engagé volontaire au 1er régiment d'infanterie de la garde royale le 4 octobre 1816, caporal le 24 juillet 1819, sergent an 50e de ligne, le 5 décembre 1822, sergent-major le 1er avril 1823, il passait aux gardes du corps (compagnie de Croy) le 14 juin 1829. Licencié le 25 août 1830, il était nommé sous-lieutenant au 6e de ligne le 31 décembre de la même année. Passé au 57e (5 mars 1831), lieutenant (29 août 1832), passé au bataillon de tirailleurs d'Afrique (8 novembre 1836), en non-activité par licenciement (9 mars 1838), il était, le 16 mars 1838, nommé capitaine adjudant-major aux zouaves, passait au 9e de ligne le 21 décembre 1838, pour revenir aux zouaves le 4 janvier 1842. Chef de bataillon au 2e de ligne (14 juillet 1844), lieutenant-colonel au 32e (15 juillet 1848), colonel du 3e (4 décembre 1850), il fut fait général de brigade le 1er janvier 1854. Il commanda, cette année-là, une brigade d'infanterie à l'armée de Paris et au 1er corps d'armée du camp du Nord. En 1855, il servit à l'armée de l'Est et à l'armée de Lyon ; passa en Afrique le 1er avril 1856 pour y commander une subdivision (et provisoirement la subdivision de Médéah, le 28 août 1856). Il rentra en France le 1er mai 1858 et commanda successive-ment la subdivision de Loir-et-Cher (2 août 1858), la 19e division militaire (provisoirement, le 20 mai 1859), la 2e subdivision de la 8e division militaire (10 juin 1859). Il mourut à Paris le 19 juillet 1859.

Campagnes. — 2 mai 1831-27 mars 1833, Morée ; 20 décembre 1836-6 février 1839, Afrique ; 10 février 1842-7 juin 1848, Afrique ; 11 juin 1849-3 janvier 1851, Rome ; 1851, intérieur ; avril 1856-mai 1858, Afrique.

Citations. — Cité particulièrement dans un rapport du général Bedeau, en date du 30 mai 1834, comme s'étant distingué au combat qui eut lieu le même jour contre les troupes marocaines.

Blessures. — Coup de baïonnette à la main droite le 30 mai 1844, au combat de Sidi-Azis (Afrique).

Décorations. Chevalier de la Légion d'honneur, le 24 août 1838 ; officier, le 15 avril 1846 ; commandeur, le 12 décembre 1851 ; grand officier, le 25 octobre 1857. Autorisé à accepter et à porter la décoration de chevalier de l'ordre grec du Sauveur, le 25 juin 1835 ; commandant de l'ordre pontifical de saint Grégoire le Grand, le 4 juin 1850 ; a reçu une médaille d'honneur de 2e classe, en argent, le 10 février 1829, pour avoir sauvé, le 1er janvier de la même année, un soldat tombé dans la Meuse avec armes et bagages.

Droits : Public Domain, Google-digitized. - Sources

Le 2 décembre 1851, le 3e prend position à 7 heures du matin, à l'Hôtel de ville. A 11 h. 1/2, le 2e bataillon, commandant **MARTIN** (**Joseph-Bernard**), sous les ordres du lieutenant-colonel **DE SAINT-ANDÉOL,** va occuper militairement la place Dauphine : il y est à la disposition du préfet de police et procède à diverses arrestations dans le courant de la journée. A 8 heures du soir, les trois bataillons rentrent dans leur caserne.
Le 3, le régiment était réuni à l'Hôtel de ville, à 7 h. 1/2 du matin. Le 1er bataillon, commandant **MARTIN (Joseph-Pierre)**, reçoit l'ordre, à 3 h. 1/2, de marcher sur les barricades des rues Beaubourg et Transnonain. Il arrive au moment où elles venaient d'être enlevées par la gendarmerie mobile.
Le lieutenant-colonel, à la tête des grenadiers, des voltigeurs et d'une section de fusiliers, parcourt les rues Saint-Martin et Saint-Denis, dispersant les groupes. Le soir, vers 8 h. 1/2, le colonel **CHAPUIS** reçoit l'ordre de marcher avec son 3e bataillon, commandant **SUDERIE**, sur les rues Beaubourg et Transnonain, où les insurgés ont construit une nouvelle barricade. La barricade, vigoureusement attaquée, est enlevée en un instant ; cinq hommes du bataillon sont blessés. Les 2e et 3e bataillons rentrent ensuite dans leur caserne ; le 1er bivouaque à l'hôtel de ville.
Le 4 décembre, à 8 h. 1/2 du matin, le régiment est réuni à l'Hôtel de ville. A 11 h. 1/2, la brigade (composée des 3e de ligne, 6e léger, 9e bataillon de chasseurs à pied) est divisée en deux colonnes d'attaque : l'une, ayant à sa tête le général de brigade **HERBILLON**, doit suivre une partie de la rue Rambuteau, pour se jeter ensuite dans la rue Saint-Martin ; l'autre, commandée par le lieutenant général **LEVASSEUR**, doit s'engager dans la rue du Temple. Les deux colonnes sont précédées chacune d'une pièce d'artillerie. Elles ont pour mission, agissant de concert, de renverser tous les obstacles qui viendraient s'opposer à leur marche.
Le colonel **CHAPUIS**, avec les 1er et 3e bataillons, est en tête de la colonne **HERBILLON**. Le tambour-major **TOITOT** est tué à ses côtés ; onze hommes du régiment sont plus ou moins grièvement blessés. Mais le mouvement s'opère avec beaucoup d'ensemble ; les insurgés sont mis en fuite, une douzaine de barricades renversées.
Le 3e de ligne rentre en caserne à 8 heures du soir. A 9 heures, le 3e bataillon reçoit l'ordre d'aller occuper militairement la pointe Saint-Eustache (aux ordres du colonel Louvenel).
Le 5 décembre, le régiment est de nouveau rassemblé à l'Hôtel de ville, à 9 heures du matin. La colonne s'engage dans la rue Saint-Martin, occupant les maisons importantes par des sections, des compagnies détachées. La nuit du 5 au 6 est passée dans ces positions ; enfin, le 6, à 7 heures du soir, le 3e rentre dans ses casernements : l'ingrate tâche est terminée. Le second Empire va s'ouvrir.

Distribution des aigles (10 mai 1852) ; garnisons ; le 3e au camp de Boulogne.

Le 31 décembre 1851, un décret, « considérant que le drapeau national ne doit pas être plus longtemps privé de l'emblème renommé qui conduisit dans cent batailles nos soldats à la victoire », rétablissait l'aigle française sur les drapeaux de l'armée.
La distribution des nouveaux drapeaux fut faite en grande pompe à l'armée de Paris, le 10 mai 1852, au Champ-de-Mars, à la suite de la revue passée par le Prince Président. Le colonel **CHAPUIS** reçut celui du 3e de ligne, où étaient inscrits les noms de : Jemmapes[1], Austerlitz, Wagram, Staouëli.
Par ordre du 2 avril, le régiment quittait Paris pour aller tenir garnison à Rennes. Il arrivait à Rennes dans le courant de mai et juin et détachait son 1er bataillon à Laval.

1 On sait que ce nom de Jemmapes figurait à tort, sur le drapeau du 30. (Voir la note de la page 153.)